



Région Centre



Programme

« Plantons le Décor »



Inscription pour une aide à la plantation

Le Pays de Bourges vous aide financièrement et techniquement pour planter des haies champêtres, bosquets et alignements.

Si vous souhaitez solliciter l'aide à la plantation, retournez cette Fiche d'Inscription au Pays de Bourges

avant le 9 Juillet 2010 pour planter en Novembre 2010
avant le 29 Octobre 2010 pour planter en Mars 2011
avant le 14 Juillet 2011 pour planter en Novembre 2011

Période de plantation choisie

Novembre 2010 Mars 2011 Novembre 2011

Coordonnées du planteur

Nom : Prénom :

Particulier Collectivité Exploitant agricole Autre :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie :

Localisation des plantations envisagées

Commune de plantation :

Adresse exacte du lieu de plantation (si différente des coordonnées du planteur) :

.....
.....
.....
.....

Tournez SVP ... ➔

Longueur à planter en mètres (50 m minimum) :

Pour les particuliers :

Plantation visible d'une voie publique (route, chemin, etc.) : Oui Non

Je souhaite bénéficier des conseils gratuits d'un conseiller technique pour définir la composition de la plantation (sur rendez-vous)

Oui Non

Dès réception de cette Fiche d'Inscription, le Pays de Bourges vous adressera le document présentant les modalités du programme « Plantons le Décor », accompagné du dossier de Demande de Subvention.

Fait à :

Le :

Signature :

.....
.....
.....

Envoyer la Fiche d'Inscription à l'adresse suivante :

- ❖ avant le 9 Juillet 2010 pour planter en Novembre 2010
- ❖ avant le 29 Octobre 2010 pour planter en Mars 2011
- ❖ avant le 14 Juillet 2011 pour planter en Novembre 2011

Syndicat Mixte de Développement du Pays de Bourges

Place du Général Leclerc

B.P. 22

18 500 Mehun-sur-Yèvre

Tel : 02 48 26 82 51 / Fax : 02 48 26 82 44

Courriel : plantons-le-decor@wanadoo.fr